



Trajets domicile-travail : près de 3 actifs français sur 4 utilisent toujours une voiture pour se rendre au travail

Baromètre Alphabet France x Ifop | Édition 2026

Pour la 10^{ème} édition de son baromètre avec l'IFOP, Alphabet France, le spécialiste des solutions et services de mobilité à destination des entreprises et de leurs collaborateurs, s'est penché sur les trajets domicile-travail des actifs français.

Cette nouvelle édition confirme que la voiture reste le mode de déplacement privilégié des actifs français. Elle met également en évidence une évolution des intentions de renouvellement en faveur de motorisations électrifiées, tout en soulignant le rôle croissant des entreprises dans l'accompagnement des nouvelles mobilités.

[Comment les actifs français se rendent-ils au travail ?](#)

[Quelle place occupe la voiture dans la mobilité des actifs français ?](#)

[Les actifs français sont-ils prêts à passer à une motorisation électrifiée ?](#)

[Quel est l'impact des trajets domicile-travail sur le bien-être des actifs français ?](#)

[Quel rôle jouent les entreprises dans la mobilité de leurs salariés ?](#)

[En conclusion : quelles perspectives pour la mobilité des actifs français ?](#)

« Cette dixième édition de notre baromètre Alphabet France x IFOP confirme que la voiture demeure au cœur des déplacements domicile-travail des actifs français. Si les usages évoluent progressivement, les intentions de renouvellement témoignent d'une accélération de la transition vers les motorisations électrifiées, en particulier vers le 100 % électrique. Cette évolution montre que les Français sont de plus en plus nombreux à envisager ces nouvelles motorisations, même si des freins subsistent. Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner cette transition en proposant des solutions de mobilité adaptées aux usages de leurs collaborateurs et en facilitant leur passage à une mobilité plus durable. », commente **Julien Chabbal, Président-directeur général d'Alphabet France.**

Les chiffres-clés du baromètre 2026

- 74 % des actifs français utilisent une voiture pour effectuer leurs trajets domicile-travail. 23 % utilisent les transports en commun, 27 % un mode de transport doux classique ou électrique et 6 % un deux ou trois-roues motorisé (total supérieur à 100 du fait de la multimodalité).
- 15 % des conducteurs utilisent un véhicule électrifié (hybride ou électrique) - contre 14 % en 2025
- 60 % des répondants déclarent qu'ils choisiraient une motorisation électrifiée (électrique, hybride simple ou hybride rechargeable lors d'un prochain changement de véhicule, contre 52 % en 2025. **L'intention en faveur d'un véhicule 100 % électrique progresse à lui seul de 17 % à 24 %**, tandis que les préférences en faveur d'une motorisation essence ou diesel reculent de 45 % à 38 %.
- 30 % des actifs interrogés utilisent deux moyens de déplacement différents ou plus pour se rendre au travail.
- **La distance moyenne des trajets domicile-travail est de 17 kilomètres et leur durée moyenne est de 24 minutes.** La part des actifs parcourant 41 kilomètres ou plus recule de 9 % à 6 %.
- Pour 29 % des répondants, la mobilité liée aux trajets domicile-travail a un impact négatif sur leur qualité de vie et leurs conditions de travail (QVCT).
- 73 % estiment que la pénibilité des conditions de déplacement influence leur décision de postuler ou de rester dans une entreprise, tandis que 68 % déclarent que l'accès à des solutions de mobilité proposées par leur entreprise pèse également dans leur choix.
- 56 % des actifs déclarent avoir accès à des solutions de mobilité proposées par leur entreprise. 12 % déclarent disposer d'un véhicule de fonction ou de service. Parmi eux, 29 % sont équipés d'un véhicule électrifié, un chiffre qui connaît une progression régulière (21% en 2024, 27% en 2025).
- **73 % des actifs déclarent que la volatilité des prix des carburants influence leur choix de s'orienter vers un véhicule 100 % électrique.** Pour 28 %, il s'agit même de la motivation principale.
- L'accès à la recharge continue de progresser : **26 % indiquent avoir accès à une borne située à moins d'un kilomètre de leur domicile** et 16 % sont déjà équipés d'une borne de recharge à leur domicile.

Comment les actifs français se rendent-ils au travail ?

Près de trois quarts des actifs utilisent toujours une voiture pour leurs trajets domicile-travail

Cette dixième édition du baromètre Alphabet France x IFOP montre que la voiture demeure le principal mode de déplacement des actifs français pour effectuer leurs trajets domicile-travail. En 2017, 81 % des actifs déclaraient utiliser une voiture personnelle ou de fonction pour se rendre au travail. Cette proportion avait progressivement diminué jusqu'à 72 % en 2019, avant que la crise sanitaire ne marque un retour à la voiture individuelle. Depuis, **son usage se stabilise autour de trois actifs sur quatre** (74 % en 2024 et 75 % en 2025).

En 2026, cette tendance se confirme : 74 % des actifs utilisent toujours une voiture pour se rendre au travail.

Le recours à la voiture varie fortement selon les territoires. Elle est utilisée **par 87 % des actifs vivant dans une agglomération de moins de 100 000 habitants**, tandis que cette proportion descend à **50 % en région parisienne**, où l'offre de transports en commun est plus développée.

Les transports en commun sont utilisés par 23 % des actifs pour leurs trajets domicile-travail. Ils restent particulièrement présents dans les grandes agglomérations et en région parisienne, où **près d'un actif sur deux** (49 %) y a recours, contre seulement **10 % dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants**.

- **48 % des utilisateurs jugent les transports en commun plus rapides** pour effectuer leurs trajets domicile-travail (contre 41 % en 2025), 45 % les considèrent comme le mode de déplacement le plus économique et 38 % mettent en avant leur caractère plus écologique. 18 % estiment qu'il s'agit du mode de déplacement présentant le moins de risque d'accident et 17 % déclarent ne pas avoir d'autre solution.
- Parmi les personnes qui ne les utilisent pas, **34 % expliquent qu'aucun service n'est disponible à proximité de leur domicile** et 32 % que leur lieu de travail n'est pas suffisamment desservi. Par ailleurs, **15 % indiquent préférer un autre mode de déplacement malgré une offre existante**, 13 % estiment que leur trajet nécessiterait trop de correspondances, 11 % pointent un manque de fiabilité, 11 % jugent les transports trop fréquentés, 7 % les considèrent trop coûteux et 7 % évoquent des craintes liées à l'insécurité ou aux incivilités.

27 % des répondants choisissent un mode de déplacement doux, qu'il soit classique (marche à pied, vélo, trottinette) ou électrique. Les deux et trois-roues motorisés, quant à eux, sont utilisés par 6 % des actifs.

Multimodalité : près d'un actif sur trois combine plusieurs moyens de transport

30 % des actifs interrogés déclarent combiner deux modes de transport ou plus pour effectuer leurs trajets domicile-travail, contre 32 % en 2025.

- **74 % des automobilistes n'ont recours à aucun autre mode de transport** pour leurs trajets domicile-travail et 26 % combinent la voiture avec un autre moyen de déplacement, par exemple pour rejoindre une gare avant de prendre le train.

- La multimodalité est beaucoup plus fréquente chez les usagers des transports en commun : **77 % le combinent avec un autre moyen de transport**, notamment la marche ou le vélo pour accéder à leur arrêt ou leur station.

Les actifs français de plus en plus attirés par les motorisations électrifiées

Trajets domicile-travail : l'électromobilité continue de gagner du terrain

Parmi les actifs utilisant une voiture pour se rendre au travail, **84 % conduisent encore un véhicule thermique**, contre 86 % en 2025. Cette part est en recul tandis que celle des véhicules électrifiés, qu'ils soient 100 % électriques, hybrides simples ou hybrides rechargeables, progresse pour représenter désormais 15 % des véhicules utilisés, contre 14 % en 2025.

Dans l'hypothèse d'un changement de véhicule, 60 % des personnes interrogées déclarent qu'elles opteraient pour une motorisation électrique ou hybride, contre 52 % en 2025. Cette progression est principalement portée par **le 100 % électrique, qui recueille désormais 24 % des intentions, contre 17 % l'année dernière.** À l'inverse, les motorisations essence et diesel continuent de perdre du terrain avec 38% des intentions de renouvellement, contre 45 % en 2025.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de forte volatilité du prix des carburants : parmi les actifs qui choisiraient une motorisation 100 % électrique lors d'un prochain changement de véhicule, **73 % déclarent que la volatilité des prix des carburants influence ce choix.** Pour 28 %, il s'agit même de la motivation principale. Par ailleurs, 16 % des actifs disposent désormais d'une borne de recharge à leur domicile, contre 4 % en 2025. S'agissant de la recharge publique, un quart des actifs (26 %) indiquent avoir accès à une borne située à **moins d'un kilomètre de leur domicile.**

Du côté des actifs envisageant d'opter pour une motorisation 100 % électrique, les motivations évoluent.

- **Le critère économique reste la première motivation** (58 %, contre 57 % en 2025), confirmant que la maîtrise des coûts demeure le principal moteur du passage à l'électrique.
- **L'argument écologique est cité par 49 % des personnes interrogées.** Après la forte progression observée en 2025 (56 %), il retrouve un niveau proche de celui de 2024 (50 %), tout en restant l'un des principaux leviers en faveur de la mobilité électrique.
- **L'agrément de conduite** pèse moins dans les motivations : il est cité par 17 % des répondants, contre 27 % en 2025

Ces résultats traduisent une évolution des motivations, désormais **davantage guidées par des considérations économiques et environnementales.** En parallèle, 34 % des répondants considèrent que la voiture électrique représente l'avenir, une proportion proche de celle observée en 2025 (35 %), tandis que 27 % estiment qu'ils n'auront bientôt plus d'autre choix, contre 21 % l'année dernière.

Le 100 % électrique de plus en plus attractif, des freins qui s'estompent

Les conducteurs de véhicules thermiques se montrent progressivement plus ouverts au 100 % électrique : 39 % se déclarent prêts à franchir le pas, contre 32 % en 2025. Les réticences restent principalement liées au coût d'acquisition et aux conditions de recharge, deux freins que les évolutions récentes du marché contribuent progressivement à atténuer.

- **Le coût d'achat demeure le principal frein au passage à l'électrique** (évoqué par 63 % des conducteurs de voiture thermique, contre 64 % en 2025). On note toutefois que les économies réalisées à l'usage sont de plus en plus perçues comme un avantage par les actifs envisageant cette motorisation (58 %, contre 55 % en 2025).
- **L'autonomie des voitures électriques** continue de susciter des réserves chez 40 % des conducteurs de véhicules thermiques. Cette perception reste marquée par les premiers modèles 100 % électriques du début des années 2010, dont l'autonomie ne dépassait pas 150 kilomètres. Pourtant, les modèles neufs offrent aujourd'hui, selon leur batterie et leur usage, des autonomies moyennes comprises entre 300 et 600 kilomètres en cycle WLTP, permettant de couvrir aussi bien les trajets quotidiens que des déplacements plus longs¹.
- **42 % des répondants estiment que le temps de recharge est encore trop long** (40 % en 2025). Dans le même temps, le développement des bornes rapides et ultra-rapides (≥ 150 kW) contribue à réduire progressivement cette contrainte. A titre d'exemple, 100 % des autoroutes en France sont équipées d'au moins une borne de ce type².
- **32 % des conducteurs considèrent encore que le manque de bornes publiques constitue un frein au passage à l'électrique** (29 % en 2025 et 40 % en 2024).
 - Malgré ce léger rebond, cette proportion reste nettement inférieure à celle observée il y a deux ans. Le réseau poursuit néanmoins son développement avec **près de 200 045 points de recharge** ouverts au public au 31 juillet³.
- **37 % des conducteurs évoquent l'impossibilité de recharger leur véhicule à leur domicile ou sur leur lieu de travail**, une proportion stable par rapport à 2025.
 - Pourtant, le nombre de points de charge privés continue de progresser, avec près de **1,2 millions de points de charge** installés chez les particuliers et au sein des entreprises en France, contre 938 000 un an plus tôt⁴.
 - **La perception des conditions d'accès à la recharge évolue également.**
 - **16 %** des actifs déclarent disposer d'une borne de recharge à **leur domicile**, contre 4 % l'année dernière.
 - Par ailleurs, **près d'un actif sur deux (48 %)** indique qu'une borne publique est **accessible à moins de 20 kilomètres** de son domicile, dont **26 % à moins d'un kilomètre**. 1 % des répondants seulement indiquent que la borne la plus proche est située à plus de 20 kilomètres.

¹ Source : <https://www.economie.gouv.fr/bercy-decode/une-voiture-electrique-permet-elle-de-faire-de-long-trajet>

² Source : <https://observatoire.enedis.fr/mobilite-durable?utm>

³ Source : <https://www.averre-france.org/publication/barometre-197-663-points-de-recharge-ouverts-au-public-fin-juin-2026/?utm>

⁴ Source : <https://opendata.enedis.fr/datasets/nombre-total-de-points-de-charge?utm>

- Enfin, la part des répondants ne sachant pas localiser une borne de recharge à proximité recule fortement, passant de **35 % en 2025 à seulement 5 % en 2026**, signe d'une meilleure connaissance du réseau de recharge.

La perception des bénéfices environnementaux associés aux véhicules électriques s'améliore également : seuls 37 % des conducteurs de véhicules thermiques expriment encore des doutes, contre 40 % en 2025 et 49 % en 2024.

Trajets domicile-travail et qualité de vie

Distance et durée des trajets domicile-travail en 2026

Les distance et la durée des trajets domicile-travail restent globalement stables : les actifs parcourent en moyenne **17 kilomètres pour se rendre au travail** (18 kilomètres en 2025), pour une durée moyenne de **24 minutes**, (25 minutes en 2025).

Pour se rendre au travail, 67 % des actifs français effectuent un trajet n'excédant pas 20 kilomètres, 43 % ne parcourent pas plus de 10 km.

Selon les régions, on note des disparités sur le temps passé pour effectuer ces trajets. En Île-de-France, les trajets domicile-travail affichent la durée moyenne la plus élevée, avec 32 minutes, un niveau stable par rapport à 2025. 40 % des actifs y consacrent plus de 30 minutes, contre 36 % l'an dernier. C'est dans Nord-Ouest que la durée des trajets est la plus courte : 70 % des actifs rejoignent leur lieu de travail en 20 minutes ou moins et seuls 15 % dépassent les 30 minutes.

Impact des trajets domicile-travail sur le bien-être

29 % des actifs estiment que leurs trajets domicile-travail ont un impact négatif sur leur qualité de vie, un chiffre stable par rapport à 2025 (28 %). Parmi les principaux désagréments relevés :

- **La perte de temps : 60 %** (56 % en 2025)
- **Les embouteillages ou la surfréquentation des transports : 53 %** (contre 50 %)
- Le manque de **ponctualité** ou le risque de retard : **45 %** (contre 46 %)
- Le risque **d'accidents** ou le comportement des autres usagers : **36 %** (contre 43 %)
- **La pollution : 26 %** (stable)
- Les **correspondances** ou changements de transport : 18 % (contre 23 %). A noter : les correspondances sont d'autant plus citées que le nombre de modes de transport utilisés augmente

Les **conditions de déplacement** entre le domicile et le lieu de travail continuent de peser sur les choix professionnels : **73 % des actifs déclarent qu'elles influencent leur décision de postuler à une offre ou de rester dans une entreprise**, un chiffre stable par rapport à 2025 (74 %).

Cette tendance reste **plus marquée chez les moins de 35 ans (82 %**, un niveau équivalent à 2025, contre 79 % en 2024), tandis que 60 % des 50 ans et plus partagent cet avis (contre 65 % en 2025). Enfin, **68 % des répondants estiment que les solutions de mobilité proposées par l'employeur jouent un rôle** dans leurs choix professionnels, contre 71 % l'an dernier.

Quel rôle jouent les entreprises dans la mobilité de leurs salariés ?

Les solutions de mobilité, un levier d'attractivité pour les entreprises

Les solutions de mobilité proposées par les entreprises continuent de jouer un rôle important dans les choix professionnels des actifs. **68 % d'entre eux estiment qu'elles influencent leur décision de postuler à une offre d'emploi ou de rester dans une entreprise**, un niveau qui reste élevé malgré un

léger recul par rapport à 2025 (71 %). À l'inverse, la part de ceux qui considèrent que ces dispositifs ne jouent « pas du tout » dans leur décision augmente légèrement (12 %, contre 9 % en 2025).

Dans les faits, **29 % des actifs déclarent bénéficier d'au moins une solution de mobilité proposée par leur employeur**. Parmi eux, 44 % bénéficient d'une aide financière pour leurs trajets domicile-travail.

- Les dispositifs les plus répandus sont la **prise en charge des frais kilométriques** (34 %), dont le **remboursement partiel ou intégral des titres de transport en commun** (23 %) et le **forfait mobilités durables** (12 %).

12% des actifs interrogés disent bénéficier d'un véhicule de fonction (10 % en 2025). 29 % de ces véhicules sont électrifiés parmi lesquels 10 % sont 100% électriques.

Pour les actifs qui bénéficient de solutions de mobilité proposées par leur entreprise, les économies financières constituent le principal avantage cité : elles sont mentionnées par 48 % d'entre eux. Les autres bénéfices évoqués concernent :

- **le confort et le bien-être** (35 %, contre 32 % en 2025)
- **le gain de temps** lié à la diminution du temps de trajet (23 %, contre 28 %)
- **la diminution du stress** et le gain de sérénité (24 %, stable)
- la sensation de contribuer à **réduire la pollution** (21 %, contre 21 %).

Cette évolution illustre la diversification progressive des motorisations au sein des flottes d'entreprise, les employeurs adaptant leurs choix aux usages de leurs collaborateurs et aux différentes contraintes opérationnelles.

Quelles perspectives pour la mobilité des actifs français ?

Neuf ans après la première édition du baromètre Alphabet France x IFOP, cette nouvelle enquête met en évidence une évolution progressive des habitudes de mobilité des actifs français. Si **la voiture demeure le mode de déplacement privilégié pour les trajets domicile-travail**, les intentions de renouvellement traduisent une **montée en puissance des motorisations électrifiées**, portée par des **considérations économiques** mais aussi par une **meilleure appropriation des solutions de recharge**.

Dans le même temps, les entreprises s'affirment comme des acteurs clés de cette transformation. Avec plus de 60% des immatriculations de véhicules neufs chaque année, elles contribuent à accélérer la transition énergétique du parc roulant. Une évolution qui confirme le fait que la mobilité constitue enjeu stratégique, au carrefour de la qualité de vie au travail, de la performance économique et de la transition énergétique.

Méthodologie | Étude en ligne réalisée par l'IFOP pour Alphabet France du 22 au 26 juin 2026 auprès de 1002 Français actifs de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'individu, région et taille de l'agglomération).

Chaque jour, les équipes Alphabet s'investissent auprès des responsables d'entreprise pour trouver, mettre en place et maintenir les solutions de mobilité les mieux adaptées à leur organisation et à leurs collaborateurs. Leur volonté est de leur apporter un regard complet sur la mobilité de leur entreprise prenant en compte les aspects financiers, économiques et fiscaux, la réglementation et ses évolutions, la RSE, la sécurité, le bien-être de leurs

salariés, leur marque employeur. Leur ambition est de s'inscrire avec chacun de leurs partenaires dans une démarche qualitative de partenariat solide et durable.

Filiale du BMW Group, Alphanet est présent dans 38 pays et accompagne quotidiennement 800 000 conducteurs de véhicules particuliers et utilitaires légers de toutes marques, dont 108 000 en France. Pour suivre les actualités d'Alphanet France en temps réel : [site internet](#) · [LinkedIn](#) · [Facebook](#) · [YouTube](#)